



## **Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école L'Amitié, de La Pruchière et des Vents-et-Marées**

**Lundi 6 février 2023 à 19 h 19 h 00**  
**École de la Pruchière**

### Présences

Personnel de soutien : Linda Dumont  
Personnel service de garde : Fernande Tanguay  
Parents : M<sup>mes</sup> Karine Lévesque, Hélène D'Anjou, Alexandra Jean,  
Rachel Rioux, Aude St-Pierre-Gagné, et Mariève Giroux-  
Talbot  
Enseignantes : M<sup>mes</sup> Catherine Albert, Myriam Dumais et Nancy Pelletier  
Professionnel :  
Direction : M. Yvan Ouellet

### **PROJET PROCÈS-VERBAL**

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

##### 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, Mme Aude St-Pierre-Gagné, présidente, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à toutes et tous.

##### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 6 février 2023

Mme Aude St-Pierre-Gagné fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

##### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2022

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 14 novembre 2022 soit adopté tel qu'il est proposé.

##### 1.4 Suivi au procès-verbal

Un survol du procès-verbal est fait. Il n'y a pas de suivi à faire.

## 2. DOSSIERS DE DÉCISION

### 2.1 Approbation des grilles-matières primaire et préscolaire 2023 - 2024

#### **RÉSOLUTION POG 22-23-008**

M. Ouellet présente les grilles-matières de chacune des écoles. Il mentionne que le temps indiqué est celui que nous retrouvons sans ajouts de temps pour les couleurs écoles. M. Ouellet mentionne qu'après consultation auprès des équipes-écoles, il est proposé d'approuver les grilles-matières tels que présentées

L'approbation des grilles-matières de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire de nos 3 écoles est proposée par \_\_\_\_\_ et approuvée à l'unanimité.

### ~~2.2 Consultation sur l'acte d'établissement 2022-2023 et du plan triennal de répartition et des de destination des immeubles 22-23, 23-24 et 24-25 (art. 40 et 221 LIP)~~

Ce point sera traité au CÉ du 6 avril.

### 2.3 Approbation d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement à l'extérieur de l'école

#### **RÉSOLUTION 22-23-009**

M. Ouellet présente un tableau des activités proposées par le personnel enseignant.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que les activités éducatives nécessitant un changement d'heure ou un déplacement à l'extérieur de l'école soit approuvées.

### 2.4 Approbation d'une campagne de financement « OPP de l'Amitié »

#### **RÉSOLUTION 22-23-010**

L'OPP de l'Amitié souhaite faire une autre campagne de financement dont l'objectif est l'embellissement de la cour d'école. La campagne se lancé pendant la relâche au début mars. La campagne proposée est la vente de produits nettoyants PURE.

Mme \_\_\_\_\_ propose que le conseil d'établissement donne son accord à la campagne de financement de l'OPP de l'école de l'Amitié.

Adoptée à l'unanimité.

2.5 Programme de reconnaissance de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école ;

**RÉSOLUTION 22-23-011**

IL EST PROPOSÉ par Mme \_\_\_\_\_, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'établissement

DE participer à la Semaine de l'engagement parental 2023 et de remettre des prix de la catégorie Mérite ;

DE transmettre la liste des lauréats à la Fédération avant le 30 juin.

3. DOSSIERS INFORMATIONS

3.1 DIRECTION

3.1.1 Projet éducatif

M. Ouellet mentionne que le Centre de services scolaire est en attente du plan stratégique du MEQ pour finaliser le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). À la lumière de ces informations, nous pourrions procéder aux travaux du prochain projet éducatif.

3.1.2 Suivi au budget

La semaine dernière, un budget supplémentaire a été accordé pour la réussite des élèves. Ce budget a comme objectif de soutenir les enseignantes et enseignants ainsi que les élèves des écoles primaires et secondaires ayant des indices de défavorisation de rang centile 7 à 10 afin de favoriser la stabilité des équipes enseignantes.

Pour l'école de l'Amitié, c'est un ajout de 3 103.82 \$ et pour la Pruchière, 5 863.36 \$. L'attribution des sommes sera discuté par équipe-école dans les prochains jours.

### 3.1.3 Évaluation (notes)

M. Ouellet informe le conseil d'établissement qu'il fera des rencontres avec des écoles qui ont changé leur processus d'évaluation. Les équipes-écoles discutent actuellement de la possibilité de faire des évaluations axées plus sur le formatif que sur le sommatif. Le CÉ aura un suivi régulier concernant ce sujet.

### 3.1.4 Classe extérieure – La Pruchière

M. Ouellet mentionne qu'une demande de subvention gouvernementale a été acheminée au MEQ à la fin novembre 2022. Les projets acceptés devraient être annoncés d'ici la fin mars. Le projet présenté est d'environ 100 000 \$ ce qui veut dire que le projet que nous avons proposé il y a quelques années serait bonifié.

## 3.2 SERVICE DE GARDE

### 3.2.1 Résolution pour la semaine de relâche

Considérant que les coûts liés au service de garde pendant la semaine de relâche sont considérablement élevés et que la demande de ce service est quasi inexistante.

Il est proposé par \_\_\_\_\_ et unanimement résolu que le conseil d'établissement de l'Amitié, de la Pruchière et des Vents-et-Marées propose que les services de garde de la Frayère, de l'Entre-Deux et d'au Gré-du-Vent soient fermés du 6 au 10 mars 2023 (semaine de relâche).

## 3.3 ENSEIGNANTS

Mesdames Myriam Dumais, Nancy Pelletier et Catherine Albert nous font un compte-rendu des activités qui se sont déroulées dans le cadre de la rentrée scolaire. Ils font également une présentation des activités à venir.

## 3.4 OPP

Rien à signaler.

## 3.5 COMITÉ DE PARENTS

3.6 AUTRES SUJETS

3.6.1

3.7 QUESTION DU PUBLIC

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

4.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par \_\_\_\_\_ à \_\_h\_\_.

---

Aude St-Pierre-Gagné  
Présidente

---

Yvan Ouellet  
Directeur